

**De la maternelle à l'université,
pour une autre école, une autre société,**

Luttons pour l'égalité !

SUD éducation est un syndicat intercatégoriel qui s'efforce d'unir les revendications des personnels de la maternelle à l'université, dans les écoles, les collèges, les lycées, les universités et tous les services. Nous portons un syndicalisme de lutte qui défend les droits des personnels sans compromission avec la hiérarchie.

Membres de l'Union syndicale Solidaires, nous défendons une autre vision du syndicalisme, fondée sur la démocratie à la base et l'autogestion dans la vie du syndicat. SUD éducation se bat au quotidien pour une école publique, gratuite, laïque, égalitaire et émancipatrice.

Pour nos conditions de travail, gagnons de nouveaux droits.

Pour un statut unique : la priorité à l'égalité, c'est donner à toutes et tous un statut de fonctionnaire protecteur et une meilleure rémunération.

Pour une autre école, exigeons un même droit à une éducation de qualité pour toutes et tous les élèves.

Pour un syndicalisme de lutte et de transformation sociale : parce que la priorité à l'égalité ce n'est pas qu'à l'école qu'elle se joue, SUD éducation fait partie de l'Union syndicale Solidaires, et porte des revendications pour transformer la société.

VOTONS éducation
SUD

Union
syndicale
Solidaires

CAPN PsyEN



Pour les PsyEN, SUD éducation revendique :

- 1 la création de postes de Psy-EN à hauteur des besoins en multipliant au moins par deux les effectifs actuels
- 2 l'uniformisation des obligations réglementaires de service et des indemnités de fonctionnement sur la base de celles de la spécialité EDA
- 3 une formation des Psy-EN stagiaires qui prend plus en compte les besoins inhérents à chacune des deux spécialités et une formation continue
- 4 l'affichage clair de la priorité aux missions spécifiques de chacune des spécialités du corps des Psy-EN
- 5 le non-cloisonnement au premier degré de la spécialité EDA
- 6 une spécialité EDCOSP qui justifie son appellation et qui s'inscrit dans le renforcement du service public d'orientation de l'Éducation nationale
- 7 l'augmentation des salaires pour toutes et tous avec un salaire minimum à 1700 euros, l'intégration des primes et indemnités dans les salaires
- 8 le rétablissement des CIO et des DRONISEP, contre la régionalisation de l'information sur l'orientation